



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 6^e jour du mois de mai 2019, à 19 h 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 75-2019

Nature et effets :

- La demande vise l'autorisation d'implanter un bâtiment accessoire à moins d'un mètre d'un abri d'auto. Or le règlement # 354-2011 fait mention à l'article 175 qu'un abri d'auto isolé ou attenant au bâtiment principal doit être situé à une distance minimale de 1 mètre d'une construction accessoire et d'un équipement accessoire.

Identification du site concerné :

- 18 rue Rochefort à Saint-Robert, lot 4 667 232 du cadastre officiel, zone R-101.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 6^e jour du mois de mai 2019, à 19 h 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 17 avril 2019.

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière